

FORMULAIRE D'ADHESION A L'ASSOCIATION SPORTIVE DE ST JEOIRE

2026-2027

A compléter par les parents et à rapporter avec la cotisation, dans une enveloppe, aux professeurs d'EPS.

Je soussigné(e) Mr, Mme

Responsable légal de l'enfant : Nom : Prénom :

Né(e) le : / / Classe : Commune de résidence :

Numéro de téléphone pour être appelé le mercredi après-midi si besoin :

Autorise mon enfant à prendre une licence UNSS lui permettant de participer aux entraînements, aux compétitions, ainsi qu'aux différentes activités de l'AS du collège.

Le prix de la licence est de 22 € pour toute l'année, valable pour tous les sports proposés à l'Association. Si vous souhaitez donner plus que 22 euros, n'hésitez pas ! (et grand merci !)

Chèque à l'ordre de l'Association Sportive du collège Gaspard Monge ou possibilité de payer en espèces

Les impératifs :

- arriver à l'heure le mercredi après-midi pour les activités choisies (horaire habituel 13h-15h, sauf en cas de sortie ou compétition) . Rendez-vous à 13h devant le collège pour les externes
- prévenir la vie scolaire au plus tard le mercredi matin en cas d'absence à l'AS le mercredi après-midi
- les élèves qui n'ont pas la possibilité de rentrer prendre le repas à la maison doivent apporter leur repas pour le mercredi midi (repas froid). Un surveillant les prendra en charge au réfectoire. Dans cette situation l'élève ne peut sortir du collège en attendant le début des activités.
- Suspension d'AS si l'élève ne respecte pas la propreté du réfectoire et des vestiaires et les règles de l'AS
- A la fin des horaires d'entraînement se déroulant au gymnase ou au retour des compétitions, les élèves ne sont plus sous la responsabilité du professeur. Les parents doivent donc se présenter à l'heure dédiée pour chercher leur enfant. En cas de retard exceptionnel pour venir chercher mon enfant les enseignants me joindront par téléphone et me demanderont l'autorisation de le laisser seul
- Selon les activités les professeurs d'EPS communiqueront par écrit les changements d'horaires (panneau d'affichage AS et site du collège rubrique AS
- En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir les familles dans les plus brefs délais.
- Chaque semaine le programme des activités de la semaine est inscrit dans le rubrique « association sportive » du site du collège

Planning des activités :

De septembre à Noël	De janvier à mai	En juin
Le mercredi de 13h à 15h (les horaires pourront différer quelquefois s'il y a des compétitions mais vous serez informés) : - Activités physiques de pleine nature (vtt, rando, course d'orientation, escalade) - Basket - Acrosport - Course à pieds, prépa cross	Le mercredi de 13h à 15h (les horaires pourront différer quelquefois s'il y a des compétitions mais vous serez informés) : - Activités physiques de pleine nature (vtt, rando, course d'orientation, escalade) - Acrosport - Tennis de table - Badminton	Le mercredi de 13h à 15h (les horaires pourront différer quelquefois s'il y a des compétitions mais vous serez informés) : - Multi activités - Raid vert pour une 18 élèves, en priorité les 3è
Le jeudi de 13 à 14h : Danse Le vendredi de 13h à 14h : Renforcement musculaire	Le jeudi de 13 à 14h : Danse Le vendredi de 13h à 14h : Renforcement musculaire	Le jeudi de 13 à 14h : Danse Le vendredi de 13h à 14h : Renforcement musculaire

L'association sportive est assurée mais vous avez la possibilité de souscrire une assurance individuelle. Ce peut être l'assurance de votre choix ou vous pouvez opter pour l'assurance individuelle Maïf IA +, au tarif de 15,57 euros.

Si je souscris à l'option assurance individuelle IA+ Maïf, je fais un chèque de 15,57 euros à l'ordre de l'AS Gaspard Monge avec prénom et nom de l'élève au dos du chèque. Je souscris : oui ☐ non ☐

Droit à l'image : j'autorise les professeurs à publier sur le site du collège ou à afficher sur le tableau AS du collège les photos de mon enfant prises pendant des sorties AS, entraînements ou compétitions : oui ☐ non ☐

Protection des données : l'association vous informe que vos noms, prénoms, numéro de téléphone sont conservés pendant un an sur papier. Les données élèves (nom, prénom) sont enregistrées dans la base de données UNSS afin de pouvoir créer la licence de votre enfant.

Fait à , le

Signature des responsables légaux :